

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **P O I N T E A U** 46

Prénoms *Arthur*

Grade *1^{ère} classe*

Corps *246^e R. Infant*

N^o *4865* au Corps. — Cl. *1896*

Matricule. *124* au Recrutement *T. Melan*

Mort pour la France le *20 sept. 1915*

à *Iriss. Souchez (Pas de Calais)*

Genre de mort *tue à l'ennemi*

Né le *19 décembre 1876*

St. Jean Département *Seine et Marne*

Arr. municipal (p^r Paris et Lyon),
a défaut rue et N^o.

Cette partie
n'est pas à remplir
par le Corps.

Jugement rendu le

par le Tribunal de

acte ou jugement transcrit le *28 Mars 1916*

à *Voisins (Seine et Marne)*

N^o du registre d'état civil